

Les demandes de bourses d'enseignement supérieur ou bourses d'Etat gérées par le CROUS doivent être déposées en ligne sur le site du CROUS entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année académique suivante.

Par exemple, pour l'année académique 2010-2011, vous devez déposer votre demande entre le 15 janvier et le 30 avril 2010.

Au sein du Groupe ESSEC, **l'EPSCI et l'ESSEC sont habilités** à recevoir des boursiers d'Etat, l'EPSCI pour les 4 années de la scolarité, l'ESSEC pour les 3 années (Période Initiale, MBA1 et MBA2) qui suivent les classes préparatoires.

Attention, les étudiants inscrits en Mastères Spécialisés ne peuvent pas prétendre aux bourses d'Etat.

Le Groupe ESSEC dépend du CROUS de Versailles.

<http://www.crous-versailles.fr/>

Dans l'onglet **Aides sociales & Bourses**, cliquez sur **Comment et quand faire sa demande**.

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying the website of the CROUS de Versailles. The address bar shows the URL [http://www.crous-versailles.fr/\\_aides\\_124.htm](http://www.crous-versailles.fr/_aides_124.htm). The website has a navigation menu with items like 'Le CROUS', 'Logement', 'Restauration', 'Aides sociales & Bourses', 'Culture', 'Jobs', 'International', and 'Liens Utiles'. The main content area is titled 'Comment et quand faire sa demande' and includes a search bar, a map of the region (Val d'Oise, Versailles, Hauts-de-Seine, Essonne), and a 'Plan d'accès' section. The text on the page provides instructions on how to apply for a scholarship, including the deadline (before April 30) and the required documents (tax returns, parental consent, etc.).



#### Comment et quand faire sa demande

##### ► Comment et quand faire sa demande ?

Obtenir une bourse pour entreprendre des études supérieures, c'est d'abord déposer sa **demande** sur internet **avant le 30 avril**. Cette demande s'effectue à l'aide d'un dossier informatique appelé Dossier Social Etudiant.

Entre le 15 janvier et le 30 avril de chaque année, il faut remplir sa demande de bourse sur internet. Une quinzaine de jours après cette saisie informatique, vous recevrez votre Dossier Social Etudiant qui vous permettra de vérifier tous les éléments renseignés. Ce dossier doit être complété sous huitaine et renvoyé au moyen de l'enveloppe pré-affranchie accompagné des documents demandés. Si les délais de ces deux étapes ont été respectés, vous recevrez avant l'été une réponse à votre demande.

##### ► Les pièces à fournir

###### Ressources

La photocopie de l'avis d'imposition de l'année N-2 qui se rapportent aux revenus perçus par les parents, tuteurs ou par votre conjoint en cas de déclaration séparée.

En cas de divorce des parents :

La copie de l'extrait du jugement de divorce confiant l'étudiant à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, l'avis d'imposition (ou de non-imposition) des deux parents devra être joint au dossier.

###### Certificat de scolarité

Une copie de votre certificat de scolarité et, le cas échéant, copie de ceux de vos frères et sœurs étudiants dans l'enseignement supérieur.

Dans la plupart des cas, seules ces pièces vous seront demandées. Si vous relevez d'un statut particulier (réfugié, pupille de la Nation...), vous aurez à fournir des pièces complémentaires dont la liste vous sera fournie par le CROUS.

###### ATTENTION

**Il faut retourner le dossier signé et les pièces justificatives demandées dans les plus brefs délais. Dès réception du dossier complet, le CROUS instruira votre demande.**

Cliquez sur **Déposer sa demande.**

**Constitution du dossier social étudiant**

Vous pouvez constituer votre dossier social étudiant : demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement en résidence universitaire. Vous pouvez le modifier jusqu'à son édition. Pour saisir votre dossier, vous devez être en possession de :

- votre **numéro INE** figurant sur votre carte d'étudiant(e) ou votre **numéro BEA** figurant soit sur votre carte de lycéen(ne) soit sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat,
- l'**avis fiscal** concernant les revenus perçus en 2008 par votre famille.

> [Saisir votre dossier social étudiant avec le n°INE](#)

Si vous ne possédez pas de numéro INE ou BEA (vous êtes scolarisé à l'étranger, ou non scolarisé ou scolarisé dans un établissement ne dépendant pas de l'Education Nationale), vous pouvez également déposer un dossier social étudiant.

**Attention** : dans certains cas, vous ne pourrez prétendre qu'à une demande de logement. Pour saisir votre dossier, vous devez être en possession de :

- l'**avis fiscal** concernant les revenus perçus en 2008 par votre famille.

> [Saisir votre dossier social étudiant sans le n°INE](#)

**Suivi du dossier social étudiant**

Vous pouvez suivre l'évolution de la gestion de votre dossier social étudiant : recevabilité, décisions relatives à vos demandes, transferts et paiements éventuels. Vous devez impérativement être en possession de votre **numéro INE**.

> [Suivi de votre dossier social étudiant](#)

Munissez-vous de votre Numéro INE ou BEA

et/ou de l'avis fiscal de votre famille.

Saisie du dossier social étudiant p. 3/10

**Scolarité actuelle**

Indiquez ci-dessous votre situation actuelle :

Vous êtes scolarisé dans un établissement relevant du ministère de l'Éducation Nationale ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.	<input checked="" type="radio"/>
Vous êtes scolarisé dans un établissement relevant d'un autre ministère que celui de l'Éducation Nationale ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Culture, Agriculture, etc.)	<input type="radio"/>
Vous êtes scolarisé à l'étranger.	<input type="radio"/>
Vous n'êtes pas scolarisé.	<input type="radio"/>

Envoyer Annuler

haut de page

Saisie du dossier social étudiant p. 5a/10

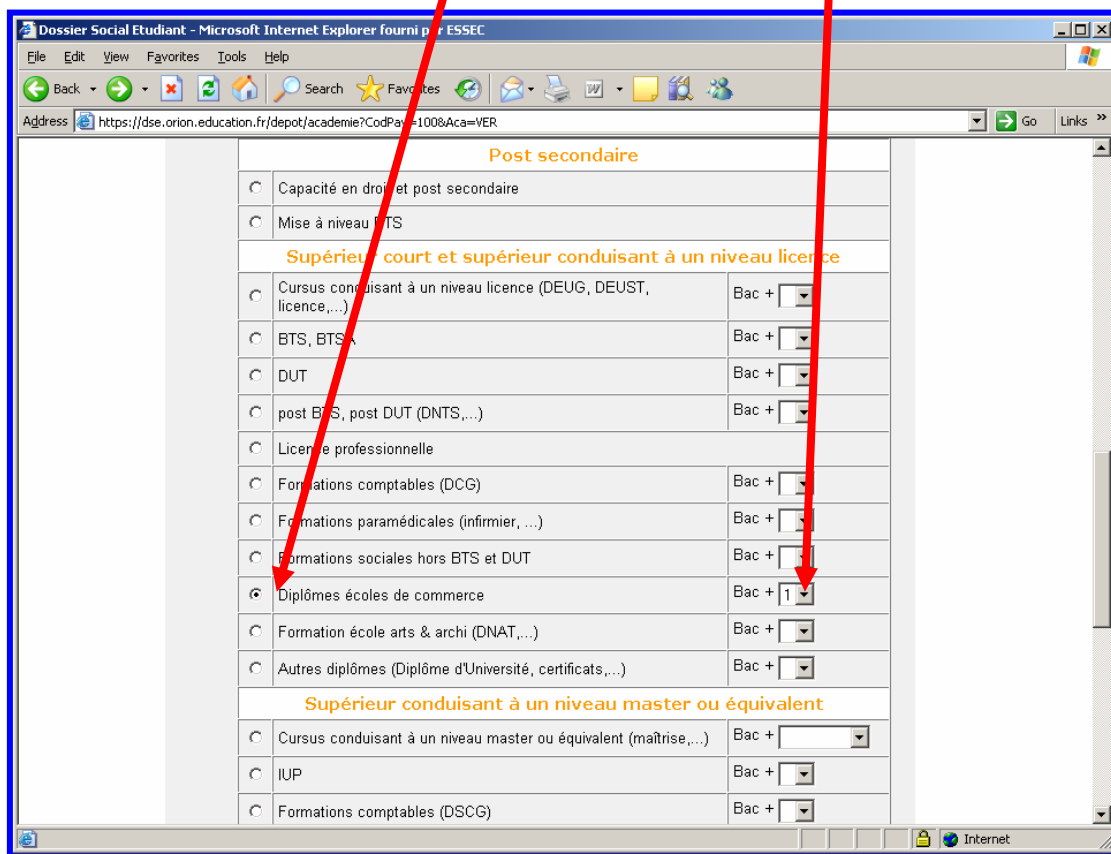
**Voeu n°1**

Vous avez la possibilité de formuler de 1 à 4 voeux d'étude en France ou dans un pays du Conseil de l'Europe. Pour chacun d'eux, vous émettez vos demandes d'aides.

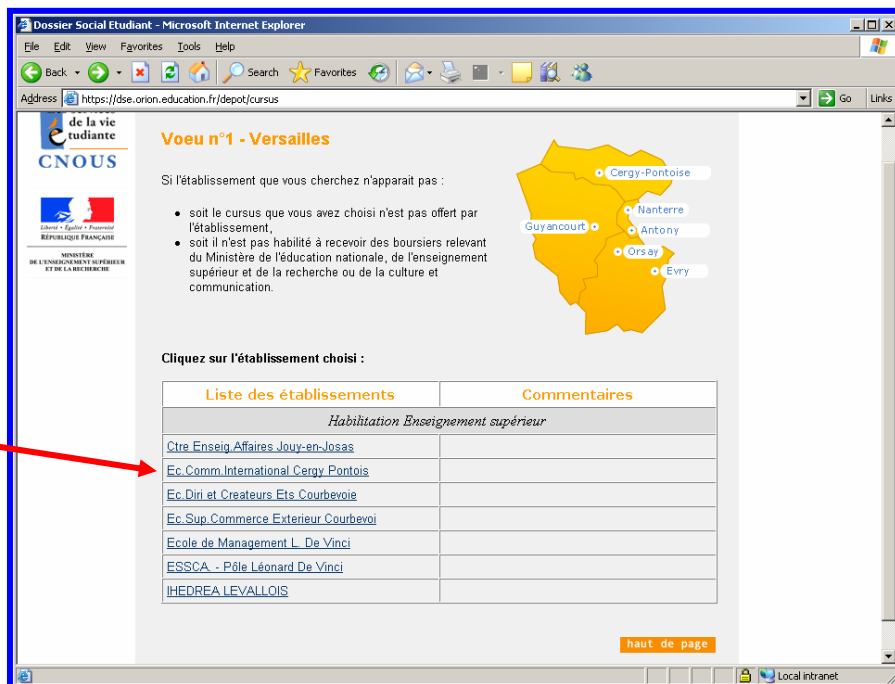
Cliquez sur l'académie choisie :

Sur la carte de France, cliquez sur **Versailles**.

Si vous postulez à l'EPSCI, allez dans la Section Supérieur court et supérieur conduisant à un niveau licence. Cochez Diplômes écoles de commerce et saisissez Bac + 1.



Pour sélectionner l'EPSCI, cliquez sur Ec. Comm. International Cergy Pontoise



**Si vous postulez à l'ESSEC**, allez dans la Section **Supérieur conduisant à un niveau master ou équivalent**.

Cliquez sur **Ecole de commerce : HEC, ESSEC Sup de Co** et saisissez **Bac + 4**

The screenshot shows a web browser window titled 'Dossier Social Etudiant - Microsoft Internet Explorer fourni par ESSEC'. The address bar shows the URL: <https://dse.orion.education.fr/depot/academie?CodPay=100&Aca=VER>. The main content area is a list of educational levels with radio buttons and dropdown menus for the level. A red box highlights the section 'Supérieur conduisant à un niveau master ou équivalent'. Within this section, the option 'Ecole de commerce : HEC, ESSEC SupdeCo' is selected, and the dropdown menu next to it shows 'Bac + 4'.

<input type="radio"/>	Formations comptables (DCCG)	Bac +
<input type="radio"/>	Formations paramédicales (infirmier, ...)	Bac +
<input type="radio"/>	Formations sociales hors BTS et DUT	Bac +
<input type="radio"/>	Diplômes écoles de commerce	Bac +
<input type="radio"/>	Formation école arts & archi (DNAT, ...)	Bac +
<input type="radio"/>	Autres diplômes (Diplôme d'Université, certificats, ...)	Bac +
<b>Supérieur conduisant à un niveau master ou équivalent</b>		
<input type="radio"/>	Cursus conduisant à un niveau master ou équivalent (maîtrise, ...)	Bac +
<input type="radio"/>	IUP	Bac +
<input type="radio"/>	Formations comptables (DSCG)	Bac +
<input type="radio"/>	Diplômes de santé (médecine, odontologie, pharmacie)	Bac +
<input type="radio"/>	Formations paramédicales (sage femme, ...)	Bac +
<input type="radio"/>	Diplôme de vétérinaire	Bac +
<input type="radio"/>	Prépa. concours grande école (CPGE, ...)	Bac +
<input type="radio"/>	Formation d'ingénieur	Bac +
<input checked="" type="radio"/>	Ecole de commerce : HEC, ESSEC SupdeCo	Bac + 4
<input type="radio"/>	IEP	Bac +
<input type="radio"/>	Formation art & archi (Diplôme d'école)	Bac +
<input type="radio"/>	Préparations aux concours d'enseignant	

Pour sélectionner l'ESSEC, cliquez sur **Ec.Sup.Sci.Eco.Comm.Cergy Pontoise**

Saisie du dossier social étudiant p. 5c/10

**Voeu n°1 - Versailles**

Si l'établissement que vous cherchez n'apparaît pas :

- soit le cursus que vous avez choisi n'est pas offert par l'établissement,
- soit il n'est pas habilité à recevoir des boursiers relevant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cliquez sur l'établissement choisi :

Liste des établissements	Commentaires
<a href="#">Ec.Comm.International Cergy Pontois</a>	
<a href="#">Ec.Dir et Createurs Ets Courbevoie</a>	
<a href="#">Ec.Htes Etudes Comm. Jouy-en-Josas</a>	
<a href="#">Ec.Sup.Commerce Extérieur Courbevoi</a>	
<a href="#">Ec.Sup.Sci.Eco.Comm. Cergy Pontoise</a>	
<a href="#">Ecole de Management L. De Vinci</a>	
<a href="#">ESSCA - Pôle Léonard De Vinci</a>	
<a href="#">IHEDREA LEVALLOIS</a>	
<a href="#">TECOMAH Jouy-en-Josas</a>	



## Que faire après le concours ? Ce n'est pas fini...

Une fois que vous aurez réussi le concours d'entrée soit à l'EPSCI, soit à l'ESSEC, vous devrez faire parvenir au Bureau des Affaires Etudiantes du Groupe ESSEC – en complément de votre dossier ESSEC d'inscription administrative - une copie de votre avis d'attribution de bourse ou de votre avis conditionnel.



Vous devrez procéder de la même manière pour chacune des années académiques où vous pouvez prétendre à une bourse d'Etat.

Ainsi, pour chaque année académique de votre cursus le Bureau des Affaires Etudiantes confirmera et validera en ligne sur le site du CROUS votre statut d'étudiant inscrit soit à l'EPSCI soit à l'ESSEC.

Vous pourrez alors percevoir votre bourse dans les meilleurs délais.